



SAVOIE
73730

AVIS

10/2026

Délivrance de bois de chauffage

La Mairie informe les habitants de la commune qu'une délivrance de bois de chauffage est proposée aux personnes répondant aux conditions suivantes :

- avoir leur **résidence principale dans le village** ;
- utiliser le **bois comme mode de chauffage principal** de leur habitation ;
- disposer d'une **expérience en bûcheronnage** permettant de réaliser les travaux nécessaires.

Les lots de bois concernés sont situés **le long de la RD66**. Il s'agit principalement de Tilleul **déjà au sol à la suite de différents aléas climatiques**.

Modalités de participation :

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la Mairie afin de prendre connaissance des modalités de participation et de procéder à leur inscription.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **30 octobre 2026**.

Fait à Rognaix, le 02 octobre 2026

Le Maire,
Monique Nagorny

